

Écoles : ce sera la semaine de quatre jours

Les urnes ont parlé : la consultation prône la semaine de quatre jours à une large majorité, à 71,54 %. Avec une application dès la rentrée de septembre 2022.

Dès septembre 2022, les écoliers de Cherbourg-en-Cotentin retrouveront la semaine de quatre jours, avec une coupure le mercredi. « **Ne reste plus qu'à valider la proposition lors du conseil municipal du 15 décembre. Merci à tous les votants et à nos services pour le bon déroulement de cette démarche innovante, première expérience de démocratie participative : une consultation ouverte à tous soit dans des urnes physiques en mairie, soit en ligne, se félicite le maire, Benoit Arrivé. Cela va dans le sens de la co-construction que nous mettions en avant dans notre campagne.** »

Une bonne participation

« **8,31 %**, cela peut sembler peu, mais il est avéré, recherches à l'appui, qu'une telle consultation des citoyens est considérée comme réussie au-dessus de 5 % », explique Nourredine Bousselmame, adjoint à la participation citoyenne.

« **Pour exemple, le vote de Besançon sur le même thème, en 2017, n'avait obtenu qu'un taux de 3,73 %** », précise Dominique Hébert, adjoint à l'éducation.

Les élus tiennent à rappeler également que « **les trois débats organisés sur les rythmes scolaires ont totalisé 4 800 vues sur les réseaux sociaux, avec plus de 400 commentaires en ligne** ». En amont du vote, la Ville avait envoyé « **58 849 courriers aux habitants. Le scrutin était également ouvert aux enseignants travaillant à Cherbourg mais n'y résidant pas.** »

Harmoniser les écoles

Maintenant, tout reste à faire : « **Harmoniser les écoles, gérer le parcours éducatif des élèves et le temps de l'enfant, notamment le mercredi matin, solliciter les associations sportives et culturelles, les centres de loisirs etc.** poursuit Benoit Arrivé. **Notre objec-**

tif : consolider la place de l'école publique dans la vie des enfants. » Dominique Hébert en est conscient : « **Nous avons une feuille blanche devant nous. Tout doit être clair d'ici le mois d'avril entre nous, nos partenaires que sont les enseignants, l'Éducation nationale et les parents d'élèves. »**

Didier Perrier, conseiller municipal, est le président de la commission scolaire : « **Les rythmes scolaires sont un problème de société, de conception même de l'enfance. Merci à la mairie d'avoir mis les moyens pour qu'une telle consultation puisse avoir lieu. »**

Dominique Hébert note « **un effet collatéral positif de la consultation : pour avoir les codes et voter, il fallait être inscrit sur les listes électorales. Nous avons inscrit 200 personnes de plus en quelques jours ! »**

Chacun pouvait voter lors de cette consultation et pas seulement les 3 700 familles ayant au moins un enfant scolarisé à Cherbourg-en-Cotentin. Ouest-France